

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 31 mai 2023, la députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale, demandant l'aide du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de garantir aux résidents des Jardins de la Côte un suivi médical adéquat.

Au niveau territorial, les chefs des départements régionaux de médecine générale (DRMG) ont le mandat de planifier les services dispensés par les médecins de famille ainsi que de s'assurer de l'accessibilité à ces services et de la prise en charge des diverses clientèles. Aussi, je porte cette situation à l'attention du docteur Daniel Rizzo, chef du DRMG de la Capitale-Nationale, en copie conforme de la présente lettre.

Sachez que des actions sont déjà en cours au DRMG de la Capitale-Nationale en vue de répondre aux besoins prioritaires du sous-territoire sur lequel est située la résidence pour personnes âgées Les Jardins de la Côte. En effet, sept nouveaux médecins ont été recrutés dans les deux dernières années, et deux possibilités de recrutement supplémentaires sont prévues pour 2024. Ceci étant, les médecins sont des travailleurs autonomes. Par conséquent, une fois recrutés dans un sous-territoire particulier, ils sont libres d'exercer dans le milieu de pratique de leur choix.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

c. c. M. Daniel Rizzo, CIUSSS de la Capitale-Nationale

N/Réf. : 23-MS-04813